

# CRDSC

Centre de règlement des différends sportifs du Canada

Rapport d'activités du CRDSC  
pour 2006-2007

du président du Conseil  
du CRDSC

ALLAN J. STITT



31 juillet 2007

**CRDSC**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	02	<b>OBJECTIF 2 :</b>	
<b>PARTICIPANTS</b>	02	Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité	06
<b>Sommaire du plan d'entreprise remis au secrétaire d'État (Affaires étrangères et Commerce international) (Sports)</b>	03	2.1 Élaborer et mettre en œuvre un partenariat et un programme d'éducation comprenant des présentations, des publications et d'autres moyens pour faire connaître le règlement extrajudiciaire des différends aux membres du CRDSC, aux ONS, aux organismes de sport provinciaux et territoriaux, ainsi qu'au grand public	06
Le plan d'entreprise	03		
Le budget	03		
<b>RÉSULTATS ET RENDEMENT POUR 2006-2007</b>	04	<b>OBJECTIF 3:</b>	
<b>OBJECTIF 1 :</b>		Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et de la transparence	06
Accroître l'excellence au sein du système sportif canadien en réduisant le nombre de différends sportifs ou en les évitant et en créant par conséquent une culture axée sur l'équité au Canada	04	3.1 Élaborer et mettre en oeuvre des politiques de gestion et de gouvernance transparentes	06
1.1 Mettre en œuvre le nouveau Code et les services du facilitateur de règlement	04	3.2 Gérer tous les différends dans le domaine du sport d'une manière juste et efficace	06
1.2 Améliorer l'expertise du Centre en donnant une formation au personnel et en créant une banque d'informations et de ressources en RED plus complète	04	3.3 S'assurer que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, ses règlements et ses ententes	08
1.3 Élaborer un programme de rémunération des services afin d'offrir des services aux organismes de sport non subventionnés et à leurs membres	05	<b>CONCLUSION</b>	09
1.4 Réexaminer la liste des médiateurs et arbitres pour la modifier au besoin	05	<b>Annexe A: Biographies des administrateurs et du personnel du CRDSC</b>	10
1.5 Éduquer les arbitres et médiateurs, si applicable	05	<b>Annexe B: Plan d'entreprise pour l'exercice financier 2006-2007</b>	16
		<b>Annexe C: Comités du CRDSC pour 2006-2007</b>	22
		<b>Annexe D: Rapport des vérificateurs</b>	23
		<b>Annexe E: Statistiques sur les dossiers du CRDSC</b>	32
		<b>Annexe F: Liste des arbitres et médiateurs du CRDSC</b>	35

# INTRODUCTION

Le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le « CRDSC ») a été créé en juin 2003 par une loi du Parlement, la *Loi sur l'activité physique et le sport* (la « Loi »). Les membres du Conseil d'administration du CRDSC (le « Conseil ») ont été nommés par le ministre du Patrimoine canadien. Le Conseil est composé d'administrateurs bénévoles et il a le mandat de diriger le CRDSC et de superviser ses activités. Le présent rapport fait le point sur les activités du Centre et évalue les résultats des activités du Conseil d'administration du CRDSC pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2007 (la « période »).

## PARTICIPANTS

Le président du Conseil d'administration, Allan J. Stitt, et le directeur exécutif pour la période Benoît Girardin, ont préparé le présent rapport au nom du Conseil d'administration du CRDSC.

Voici la liste des membres du Conseil d'administration pour 2006-2007 :

### **MEMBRES**

Allan J. Stitt (président)

Susanne Dandenault

Pierre Hutsebaut (son mandat se terminait le 31 décembre 2006)

Bruce Kidd

Dianne Norman

Gordon Peterson

Tamar Pichette

Steven Sugar

Benoît Girardin, directeur exécutif (ex-officio), (son mandat se terminait le 30 mars 2007)

On trouvera à l'annexe A les biographies des administrateurs et des membres du personnel.

# SOMMAIRE DU PLAN D'ENTREPRISE REMIS AU SECRÉTAIRE D'ÉTAT (AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL) (SPORTS)

Le Conseil d'administration a préparé un plan d'entreprise et un budget pour la période. Ce plan d'entreprise a été conçu afin de permettre au Conseil de respecter son mandat en vertu de la Loi. Une copie de ce plan d'entreprise est jointe à l'annexe B. Le CRDSC a reçu 933 900 \$ en soutien financier de Sport Canada durant la période.

## PLAN D'ENTREPRISE

Le Conseil d'administration du CRDSC avait les objectifs suivants durant la période :

**OBJECTIF 1 : Accroître l'excellence au sein du système sportif canadien en réduisant le nombre de différends sportifs ou en les évitant et en créant par conséquent une culture axée sur l'équité au Canada**

- 1.1 Mettre en œuvre le nouveau Code et les services du facilitateur de règlement
- 1.2 Améliorer l'expertise du Centre en donnant une formation au personnel et en créant une banque d'informations et de ressources en RED plus complète
- 1.3 Élaborer un programme de rémunération des services afin d'offrir des services aux organismes de sport non subventionnés et à leurs membres
- 1.4 Réexaminer la liste des médiateurs et arbitres pour la modifier au besoin
- 1.5 Éduquer les arbitres et médiateurs, si applicable

**OBJECTIF 2 : Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité**

- 2.1 Élaborer et mettre en œuvre un partenariat et un programme d'éducation comprenant

des présentations, des publications et d'autres moyens pour faire connaître le règlement extrajudiciaire des différends aux membres du CRDSC, aux ONS, aux organismes de sport provinciaux et territoriaux, ainsi qu'au grand public

**OBJECTIF 3 : Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et de la transparence**

- 3.1 Élaborer et mettre en œuvre des politiques de gestion et de gouvernance transparentes
- 3.2 Gérer tous les différends dans le domaine du sport d'une manière juste et efficace
- 3.3 S'assurer que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, ses règlements et ses ententes

## BUDGET

Le budget pour la période comprenait les éléments suivants :

**206 300 \$** pour l'administration et la gouvernance

**50 000 \$** pour les langues officielles

**411 500 \$** pour les opérations incluant la gestion des différends, le Centre de ressources et la prévention

**307 350 \$** pour les ressources humaines

# RÉSULTATS ET RENDEMENT POUR 2006-2007

## RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

Ce chapitre propose une évaluation des résultats obtenus au cours de la période.

### 1

#### OBJECTIF

**ACCROÎTRE L'EXCELLENCE AU SEIN DU SYSTÈME SPORTIF CANADIEN EN RÉDUISANT LE NOMBRE DE DIFFÉRENDS SPORTIFS OU EN LES ÉVITANT ET EN CRÉANT PAR CONSÉQUENT UNE CULTURE AXÉE SUR L'ÉQUITÉ AU CANADA.**

#### 1.1 Mettre en œuvre le nouveau Code et les services du facilitateur de règlement

Le 1<sup>er</sup> avril 2006, le CRDSC a adopté un nouveau Code de procédures (le « Code »). Durant la période, le CRDSC a implanté et mis en œuvre les modifications au nouveau Code incluant la mise en œuvre des services du facilitateur de règlement. Ainsi, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2006, les demandes d'arbitrage déposées au CRDSC incluaient un recours obligatoire au processus de facilitation de règlement des différends, et ceci comme première étape pour aider les parties à régler le différend avant de recourir à l'arbitrage.

La facilitation de règlement permet aux parties de discuter de leurs divergences, d'échanger sur des solutions potentielles au conflit, de maintenir les relations et de concentrer les efforts sur les intérêts de chacun.

La facilitation de règlement n'a pas eu pour effet ou conséquence de retarder les procédures d'arbitrage étant donné que le facilitateur de règlement était disponible rapidement pour les parties. Également, puisque la facilitation de règlement avait lieu principalement par appel conférence, ce processus était convivial et accessible.

Tous les dossiers non-reliés au dopage traités durant la période ont eu recours à la facilitation de règlement. Parmi les 16 dossiers non-reliés au dopage administrés par le CRDSC, 6 dossiers se sont réglés par la facilitation de règlement.

La facilitation de règlement a parfois été offerte par un membre du personnel du CRDSC et parfois par les médiateurs accrédités par le CRDSC.

Le CRDSC a également, par l'adoption de son nouveau Code, procédé aux changements suivants :

- Le CRDSC offre maintenant un soutien financier aux parties ayant besoin d'assistance lors de la sélection des arbitres.
- Aussi, si les parties ne s'entendent pas sur la sélection de l'arbitre, le CRDSC nomme les arbitres selon une liste rotative non discrétionnaire.

#### 1.2 Améliorer l'expertise du Centre en donnant une formation au personnel et en créant une banque d'informations et de ressources en RED plus complète

Durant la période, le CRDSC a formé son personnel afin qu'il réponde de façon plus efficace et compétente aux besoins des membres de la communauté sportive canadienne. Pour ce faire, le CRDSC a formé deux membres du personnel en médiation et en règlement de différends. Le CRDSC a également offert des formations d'appoint aux membres du personnel en communication et en matière de gestion des différends et a procédé à deux séances de planification stratégique et opérationnelle auxquelles les membres du personnel ont participé.

### **1.3 Élaborer un programme de rémunération des services afin d'offrir des services aux organismes de sport non subventionnés et à leurs membres**

Durant la période, le comité exécutif du CRDSC a considéré la possibilité d'offrir des services de règlement de différends aux organismes non subventionnés par Sport Canada et à leurs membres. Le CRDSC a décidé de reporter l'élaboration d'un programme de rémunération des services à une date ultérieure.

### **1.4 Réexaminer la liste des médiateurs et arbitres pour la modifier au besoin**

Au cours de la période estivale 2006, le CRDSC a réexaminé la liste des médiateurs et arbitres et a procédé à un appel de candidatures. À l'automne 2006, le CRDSC a évalué les candidatures reçues et a nommé 41 membres médiateurs et arbitres sur ces listes. Ces membres neutres offriront les services au CRDSC jusqu'au 31 décembre 2009. La liste d'experts médiateurs et arbitres du CRDSC provenant de partout au Canada, est reproduite à la page 35 de ce rapport.

Le CRDSC maintient des listes distinctes pour les médiateurs et les arbitres.

### **1.5 Éduquer les arbitres et médiateurs, si applicable**

Les 25 et 26 janvier 2007, le CRDSC a tenu une séance de formation des arbitres et médiateurs à Montréal, Québec. Au cours de cette formation, les nouveaux arbitres et médiateurs ont été informés des règles et politiques applicables au système sportif canadien et des enjeux auxquels les ONS et les athlètes sont confrontés. Ils ont également eu l'occasion d'échanger entre eux sur les défis liés à la prestation des services d'arbitrage et de médiation pour les dossiers liés au sport. Ces défis relèvent en outre de :

- a) l'adaptation des procédures d'arbitrage et de médiation afin de les rendre plus efficaces pour les athlètes, entraîneurs et administrateurs ;
- b) les règles entourant l'arbitrage en matière de dopage ; et
- c) les enjeux liés à la réalité quotidienne des membres de la communauté sportive impliqués dans des différends en matière de sélection ou de brevets.

Cette formation aura donc permis aux arbitres et médiateurs de peaufiner et d'améliorer leur expertise afin de mieux servir la communauté sportive.

## OBJECTIF

## RENFORCER LA CAPACITÉ DES DIRIGEANTS ET PARTICIPANTS DE LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE EN CRÉANT UNE CULTURE POSITIVE AXÉE SUR L'ÉQUITÉ.

### 2.1 Élaborer et mettre en œuvre un partenariat et un programme d'éducation comprenant des présentations, des publications et d'autres moyens pour faire connaître le règlement extrajudiciaire des différends aux membres du CRDSC, aux ONS, aux organismes de sport provinciaux et territoriaux, ainsi qu'au grand public

Voici quelques-unes des initiatives élaborées par le CRDSC au cours de la période :

- Le CRDSC a élaboré de nombreuses publications, notamment des guides et des articles parus dans ses bulletins, tout en améliorant son site Internet. Le CRDSC a également fait des présentations à la communauté sportive, expliquant son processus de règlement des différends. Ces présentations ont été

tenues lors de congrès regroupant les membres de la communauté sportive. Par exemple, elles ont eu lieu aux congrès suivants : AthletesCAN, Leadership Sportif Canada, le Comité olympique canadien et Officiels sportifs du Canada.

Également durant la période, le CRDSC a élaboré en priorité une stratégie de communication et d'évaluation de la performance afin d'éduquer les ONS et leurs membres.

## OBJECTIF

## OPÉRER ET DIRIGER UNE ORGANISATION FAISANT LA PROMOTION DE L'EXCELLENCE ET DE LA TRANSPARENCE.

### 3.1 Élaborer et mettre en œuvre des politiques de gestion et de gouvernance transparentes

Au cours de la période, le CRDSC a développé et adopté les politiques suivantes :

- une politique administrative et financière ;
- une politique sur les ressources humaines ; et
- une politique sur le harcèlement en milieu de travail.

### 3.2 Gérer les différends dans le domaine du sport d'une manière juste et efficace

Durant la période, le CRDSC a géré 38 différends sportifs parmi 14 disciplines sportives dont, 32 ont été résolus par l'arbitrage et 6 par la facilitation de règlement. Sur

38 cas soumis à l'arbitrage, 13 ont été conclus par une décision et 21 ont été réglés sans nécessiter une audience ou une décision (parce que (1) il a été déterminé que le différend ne relevait pas de la compétence de l'arbitre; 2) dans les cas reliés au dopage, l'athlète a accepté la sanction proposée ou; 3) les parties ont réglé suite à la facilitation de règlement). En date du 31 mars 2007, quatre cas sont toujours en cours et ne sont pas résolus.

Le CRDSC a fourni des services lors des Jeux d'hiver du Canada qui se sont déroulés du 21 février au 14 mars 2007 à Whitehorse, Yukon, durant lesquels 3 dossiers ont été réglés. Les arbitres étaient disponibles sur appel pendant la durée des Jeux.

## 1 GRAPHIQUE TYPES DE DIFFÉRENDS

Les types de différends gérés étaient les suivants :

Attribution de brevets	5 cas
Sélection et admissibilité	7 cas
Sanctions disciplinaires	2 cas
Autres	1 cas
Protêt	1 cas
Dopage	22 cas

## 2 GRAPHIQUE RÉPARTITION DES DIFFÉRENDS SELON LES DISCIPLINES SPORTIVES

Les requêtes provenaient des disciplines sportives suivantes :

Sport	Nombre de dossiers (38)
Athlétisme	5
Basketball	5
Bobsleigh	2
Boxe	6
Canoë kayak	1
Culturisme	1
Football	8
Gymnastique	1
Patinage de vitesse	3
Racquetball	1
Soccer	2
Sports équestres	1
Triathlon	1
Water Polo	1

### 3.3 S'assurer que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, ses règlements et ses ententes

Le CRDSC est tenu de respecter diverses obligations d'ordre législatif et contractuel chaque année. Au cours de la période, le CRDSC s'est conformé aux exigences de diverses lois et énoncées dans les conditions de diverses ententes, à l'exception de l'exigence de représentation appropriée des athlètes sur le Conseil d'administration. Depuis que M. Christian Farstad, membre du Conseil d'administration et représentant des athlètes, a quitté le Conseil le 18 octobre 2005, le CRDSC n'est pas en conformité avec les critères de nomination du Conseil d'administration tel qu'établis par le ministre en vertu de l'article 14(2) de la Loi C-12. Le CRDSC a fait de nombreuses démarches auprès du secrétaire d'État et de Sport Canada pour porter à leur attention les difficultés créées par le retard accusé dans la nomination ministérielle des administrateurs du CRDSC, mais sans succès.

#### Élaborer et présenter un plan d'entreprise pour 2007-2008

Comme l'exige l'article 32 de la Loi, le CRDSC a préparé, élaboré et présenté un plan d'entreprise pour l'exercice 2007-2008. Le plan d'entreprise a été présenté à la secrétaire d'État (Sport) le 1<sup>er</sup> mars 2007. Il y est indiqué que le CRDSC pourra : (i) Accroître l'excellence au sein du système sportif canadien en réduisant le nombre de différends sportifs ou en les évitant et en créant par conséquent une culture axée sur l'équité au Canada. (ii) Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité. (iii) Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et de la transparence. Le plan d'entreprise propose un budget qui prévoit des dépenses de 1 035 000 \$, qui se répartissent comme suit :

- 221 300 \$ pour les frais d'administration - bureau, honoraires professionnels et gouvernance ;
- 50 000 \$ pour les besoins liés aux langues officielles

- traduction de décisions et documents du CRDSC ;

- 450 350 \$ pour les opérations et programmes - administration des différends, formation des arbitres et médiateurs, et exploitation du Centre de ressources ;
- 313 350 \$ pour les ressources humaines - salaires et régimes d'avantages sociaux du directeur exécutif et du personnel permanent du CRDSC.

#### Préparer un rapport financier

Un aide-comptable a fourni des services de comptabilité au CRDSC durant la période.

BDO Dunwoody, Cabinet de comptables agréés et conseillers, a vérifié les comptes et transactions financières du CRDSC, et soumis son rapport par écrit au Comité de vérification le 14 juin 2007. Le Conseil d'administration a approuvé le rapport du Vérificateur le 5 juillet 2007. Ce rapport du vérificateur se trouve à l'Annexe D du présent rapport. Le vérificateur y déclare que les politiques du CRDSC sont conformes aux principes comptables du Canada généralement reconnus et que le CRDSC dépend du financement du gouvernement pour ses opérations financières. La contribution de Sport Canada pour la Période s'élève à 933 900 \$, et des dépenses de 844 829 \$ ont été engagées durant la période. Les dépenses comprennent :

- 225 118 \$ pour les frais administratifs et généraux - bureau, honoraires professionnels et gouvernance ;
- 22 184 \$ pour les besoins liés aux langues officielles - traduction de décisions et documents du CRDSC ;
- 337 684 \$ pour les salaires et régimes d'avantages sociaux du personnel intérimaire et permanent ;
- 259 843 \$ pour les services et programmes offerts par le CRDSC tels que la gestion des cas, la prévention, l'éducation et la formation.

Le CRDSC a dégagé un excédent de revenus sur ses dépenses de 98 911 \$. Avant la fin de l'exercice et avant l'approbation des états financiers vérifiés pour la période, le CRDSC a remis à Sport Canada un excédent projeté de 169 854 \$.

# CONCLUSION

Le CRDSC poursuit ses objectifs de réduire et de prévenir les différends liés au sport à travers le Canada. Le CRDSC a terminé sa deuxième année complète d'opération et déjà les améliorations sont évidentes. En 2006-2007, le CRDSC a perfectionné ses pratiques corporatives, a amélioré les services de règlement des différends et a amélioré sa stratégie en matière de communication et d'éducation.

L'ajout et la mise en œuvre de la facilitation de règlement, tout particulièrement, a été une étape positive vers la prise en charge des différends dès le début. D'autres éléments de base ont été implantés par les années précédentes, incluant la révision et la clarification du Code, l'instauration d'un nouveau système de désignation des arbitres et médiateurs par consentement des parties ou par voie rotative, et le recrutement et la formation de nouveaux arbitres et médiateurs.

L'implantation de la facilitation de règlement a grandement contribué aux objectifs d'offrir un système et des services axés sur une culture de l'équité et basés sur les intérêts des membres. Ce processus a permis de clarifier les différends et de les aborder d'une façon qui favorise une résolution précoce.

C'est sur cette lancée que le CRDSC continuera sans cesse d'écouter les membres et d'évoluer au sein de la grande famille canadienne du sport.

# ANNEXE A

## BIOGRAPHIES DES ADMINISTRATEURS ET DU PERSONNEL DU CRDSC

### ADMINISTRATEURS

#### ALLAN J. STITT

Allan J. Stitt est président du Stitt Feld Handy Group et d'ADR Chambers Inc. De Toronto, Allan est médiateur, arbitre, conseiller en négociation, facilitateur, formateur et spécialiste en conception de systèmes de règlement extrajudiciaire des différends (RED). Il est professeur auxiliaire à la Faculté de droit de l'Université de Toronto, où il donne des cours sur la négociation et le règlement extrajudiciaire des différends. Il a également été chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Windsor, à la Faculté de droit de l'Université Notre Dame, à l'Université de Lisbonne (Portugal) et à l'Université des Philippines, et il a donné des cours sur la négociation et le règlement extrajudiciaire des différends en Amérique du Nord, en Europe, en Asie, en Afrique et en Australie.

Après avoir obtenu un Baccalauréat en communications à l'Université de Toronto, Allan a obtenu également un Baccalauréat en droit à la Faculté de droit de l'Université de Windsor, et un diplôme Juris Doctorate à la Faculté de droit de l'Université de Détroit, se classant premier dans les deux facultés. Il a ensuite obtenu une Maîtrise en droit à la Faculté de droit de Harvard. Jusqu'en 1994, il était avocat chez Osler, Hoskin & Harcourt.

À la Faculté de droit de Harvard, Allan a étudié la négociation et le règlement extrajudiciaire des différends avec le professeur Roger Fisher, le professeur Frank Sander et Bruce Patton. Il est retourné plusieurs fois à Harvard en qualité d'adjoint à l'enseignement du professeur Fisher. Allan a été président de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada et de l'Arbitration and Mediation Institute of Ontario. Il est actuellement président du Centre de règlement des différends sportifs du Canada et le lauréat du Prix d'excellence en règlement extrajudiciaire des différends de

l'Association du Barreau de l'Ontario de 2006. Il a conçu des systèmes de règlement extrajudiciaire de différends pour des organismes tels que l'Association des banquiers canadiens, la Commission ontarienne des droits de la personne, le Barreau du Haut-Canada et la Société Canadian Tire.

Allan est médiateur agréé (C.Med.), arbitre agréé (C.Arb.) et Fellow de l'International Academy of Mediators. Il a réglé par médiation des différends bipartites et multipartites dans divers contextes, notamment en matière de commerce, d'embauche, de travail, de gouvernance d'entreprise, de services bancaires, de préjudice corporel, de sports et de rupture de contrat. Il fait partie des médiateurs autorisés du Programme de médiation obligatoire de l'Ontario établi à Toronto. Il a arbitré de nombreux litiges commerciaux, notamment pour l'Office des transports du Canada et la Commission de commercialisation des produits agricoles de l'Ontario. Ses livres, *ADR for Organizations* (1998) et *Mediating Commercial Disputes* (2003), ont tous les deux été reconnus comme meilleurs vendeurs dans la catégorie affaires. Il est également l'auteur de *Mediation: A Practical Guide* (2004) et du manuel de pratique RED de CCH.

#### SUSANNE DANDENAULT

Susanne Dandenaault est membre du Conseil d'administration du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) depuis sa création, en décembre 2003. Avant sa nomination au Conseil du CRDSC, Susanne a été présidente du Conseil d'AthlètesCAN, l'Association qui représente les athlètes des équipes nationales du Canada, et de l'Association des athlètes du Manitoba de 1999 à 2001. Par la suite, elle a été présidente de l'Association d'haltérophilie du Manitoba de 2004 à 2006. Susanne exerce actuellement les fonctions de conseillère juridique chez Paterson GlobalFoods Inc. et elle est également conférencière spécialiste de la motivation.

Susanne a obtenu un diplôme en droit à l'Université du Manitoba. Elle a également reçu une bourse d'étude en athlétisme de cinq ans de l'Université de Washington, où elle a obtenu deux Baccalauréats ès arts (psychologie et études environnementales).

Susanne a été membre de l'équipe nationale junior d'athlétisme à trois reprises (lancer du disque et du poids). Elle a été championne nationale d'haltérophilie (catégorie + 75 kg) neuf fois. En 1998, 1999, 2001, 2002 et 2003, elle a participé aux Championnats du monde d'haltérophilie et s'est classée 14<sup>e</sup> en Finlande, 18<sup>e</sup> en Grèce, 11<sup>e</sup> en Turquie, 14<sup>e</sup> en Pologne et 20<sup>e</sup> à Vancouver. Elle a fait partie de l'équipe d'haltérophilie aux Jeux panaméricains de 1999 et 2003, et elle s'est classée au 5<sup>e</sup> rang dans la catégorie des + 75 kg. Susanne détient le record canadien à l'arraché (105,0 kg), à l'épaulé-jeté (136,5 kg) et au total (237,5 kg). Elle a établi QUATORZE records canadiens en tout et elle est la première Canadienne et la troisième Nord américaine de l'histoire de l'haltérophilie à avoir réussi à soulever 300 livres à l'arraché-jeté.

Elle vit actuellement à Winnipeg, au Manitoba, avec son époux, Richard Mason et leurs deux chiens et leur chat. Susanne attend son premier enfant en juillet 2007.

## PIERRE HUTSEBAUT

(son mandat se terminait le 31 décembre 2006)

Pierre est un expert en cyclisme, originaire de France, plus exactement de Domont en banlieue de Paris et a développé l'amour du cyclisme très jeune car son père et son grand-père étaient des dirigeants actifs. C'est donc tout naturellement que Pierre a commencé la compétition cycliste tout en poursuivant des études scientifiques universitaires. Pierre est arrivé au Québec à l'automne 1968 comme enseignant de chimie et s'est tout de suite intégré à la poignée de fervents du sport cycliste de l'époque.

Pierre fut le responsable technique des épreuves cyclistes sur route des Jeux de Montréal 1976 et ensuite il a eu à cœur d'aider les coureurs du Québec à développer leur talent, c'est ainsi qu'il est devenu l'un des premiers entraîneurs de la fédération du Québec pour ensuite devenir entraîneur national sur route à partir de 1982.

Sous sa conduite, les coureurs canadiens se sont distingués sur la scène internationale pour la première fois de leur histoire. Le plus connu d'entre eux est incontestablement Steve Bauer, médaillé d'argent aux Jeux Olympiques de Los

Angeles en 1984 et 4<sup>e</sup> du Tour de France l'année suivante. Dans l'équipe qui s'est distinguée en 1984, on retrouve des noms bien connus sur la scène québécoise : Louis Garneau, Pierre Harvey, Gervais Rioux, Alain Masson.

Pierre a travaillé comme directeur des programmes nationaux et comme Directeur Général de l'Association cycliste canadienne jusqu'en 2004 et a mis en place un réseau pan canadien de Centres d'entraînement cyclistes dont deux sont au Québec : le Centre National Cycliste de Bromont et le Centre National de Cyclisme de Québec. Ces centres sont d'une conception très innovatrice puisqu'ils sont structurés comme des organismes indépendants mais réunissant les partenaires institutionnels en cyclisme, soit l'association cycliste canadienne, l'association provinciale de cyclisme, les clubs locaux et les municipalités et parfois les établissements universitaires ou collégiaux. Sept de ces Centres Nationaux de Cyclisme sont en opération et les entraîneurs impliqués avec l'équipe canadienne y travaillent.

Sous la direction éclairée de Pierre, le Canada a enlevé 5 médailles aux Jeux Olympiques d'Atlanta en 1996, se classant au 2<sup>e</sup> rang des nations en cyclisme. Il a dirigé les coureurs de l'équipe canadienne durant 4 Jeux Olympiques et de nombreux championnats du Monde. De plus, en 2003, il a organisé avec brio les championnats du monde sur route à Hamilton qui connurent un succès retentissant et qui ont laissé un surplus géré par les anciens athlètes de l'équipe nationale grâce à une fondation dédiée au développement des jeunes cyclistes sur route. Ce surplus aidera les athlètes ambitieux à poursuivre leur rêve de devenir professionnel.

Entraîneur d'athlètes d'élite internationaux, entraîneur chef puis Directeur de la Haute Performance pour la fédération Canadienne de cyclisme, Pierre est revenu maintenant à sa passion initiale, celle de faire progresser les athlètes par des programmes appropriés. Le PEAK Centre de Montréal est le lieu où la science et l'entraînement se rejoignent. Pierre et son équipe auront à cœur de faire profiter les cyclistes du Québec de leur expérience et de leurs connaissances.

## BRUCE KIDD

Bruce Kidd est professeur et doyen de la Faculté d'éducation physique et de santé de l'Université de Toronto.

Il est titulaire de diplômes de l'Université de Toronto (B.A., Économie politique), de l'Université de Chicago (M.A., Éducation) et de l'Université York (M.A. et Ph.D., Histoire).

Bruce enseigne et il a rédigé de nombreux ouvrages sur l'histoire et l'économie politique du sport à l'échelle canadienne et internationale, notamment sur les droits des athlètes. Il est l'auteur ou l'éditeur de huit livres et de nombreux articles, mémoires, exposés, pièces de théâtre, et textes cinématographiques et radiophoniques. *The Struggle for Canadian Sport* (University of Toronto Press, 1996), qui relate les efforts des dirigeants sportifs au Canada au cours de la période entre la Première et la Seconde guerres mondiales, a remporté le Book Prize de la North American Society for Sport History en 1997. Son dernier ouvrage, publié en collaboration avec Jim Phillips et intitulé *From Enforcement and Prevention to Civic Engagement: Research on Community Safety* (Toronto: Centre de criminologie, Université de Toronto, 2004) est le fruit de son travail dans le domaine du sport et du développement social.

Bruce a siégé à de nombreux conseils d'organismes locaux, nationaux et internationaux liés au sport, dont le Conseil international pour l'Éducation Physique et la Science du Sport, l'International Campaign Against Apartheid Sport, la Stadium Corporation of Ontario et WomenSport International. Il est membre du Commonwealth Advisory Body on Sport, président du Comité pour la coopération par le sport des Jeux du Commonwealth Canada et vice-président du Centre de règlement des différends sportifs du Canada, créé par la Loi sur l'activité physique et le sport de 2003. Il est membre du groupe dirigeant de l'initiative Call to Action on Physical Activity de la Ville de Toronto.

Bruce a été associé toute sa vie au Mouvement olympique. Il a participé aux Jeux en tant qu'athlète (athlétisme, 1964), journaliste (1976), collaborateur d'émissions artistiques et culturelles (1976 et 1988), et spécialiste en sciences sociales accrédité (1988 et 2000).

À deux reprises, Bruce a été élu Athlète de l'année du Canada par la Presse canadienne (1961 et 1962). Il est membre du Temple de la renommée du sport du Canada, du Temple olympique de la renommée du Canada (à la fois en tant qu'athlète et fondateur) et du Temple de la renommée du sport de l'Université de Toronto. En 2005, il a reçu l'Ordre olympique du Canada.

Au cours de sa carrière en athlétisme, Bruce a détenu quatre records du monde dans la catégorie junior, remporté 18 championnats nationaux et établi de nombreux records au

Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne, dont l'un – le record canadien junior de 5 000 mètres hommes – tient toujours après 44 ans. Il a été médaillé d'or et de bronze aux Jeux du Commonwealth en Grande-Bretagne en 1962, et membre de l'équipe olympique en 1964.

## DIANNE NORMAN

Dianne a pris part au programme national de basketball du Canada de 1987 à 2003. Elle a représenté le Canada lors des Jeux olympiques de 1996 et de 2000, ainsi qu'aux Universiades, aux Jeux panaméricains, aux Jeux de la francophonie et à plusieurs autres rencontres internationales. Dianne a compétitionné pour l'Université Laurentienne et, au cours de cette période, a remporté deux championnats nationaux et a été quatre fois membre des équipes d'étoiles canadiennes. Elle a joué en tant que professionnelle en Allemagne, en Espagne et en Suisse. Dianne a mis fin à sa carrière en basketball en 2003.

Elle a obtenu un diplôme en Science politique et éthique ainsi qu'une maîtrise en philosophie de l'Université du Nouveau-Brunswick. Elle étudie actuellement (à temps très partiel) pour obtenir une maîtrise en administration de l'Université Dalhousie.

Dianne est une conférencière d'expérience et a été chargée de cours à temps partiel à l'Université Dalhousie et à l'Université Laurentienne.

Elle siège à plusieurs comités, dont Olympiens Canada, section Atlantique et le Centre de règlement des différends sportifs du Canada.

Dianne est actuellement en congé de maternité de la BRC. Elle demeure à Halifax avec son mari et ses deux enfants.

## GORDON PETERSON

Gordon Peterson est membre du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) depuis sa création, en décembre 2003. Avant sa nomination au Conseil d'administration du CRDSC, Gord avait participé au Groupe de travail sur le règlement extrajudiciaire des différends (RED), en 2000-2001, qui avait été chargé d'examiner la faisabilité d'un système de règlement extrajudiciaire des différends sportifs au Canada. Gord a par la suite présidé le Comité de mise en œuvre du système RED (2001-2002) et

également le Comité directeur ADRSportRED, le prédécesseur du CRDSC, pendant que le Parlement adoptait la loi qui allait créer le CRDSC.

Gord a obtenu un Baccalauréat en administration des affaires avec honneurs à l'Université Simon Fraser (SFU), ainsi qu'un Baccalauréat en droit et une Maîtrise en administration des affaires à l'Université Western Ontario (UWO). Ses diplômes en administration des affaires comprennent une spécialisation en finances, suivie à la SFU ainsi qu'à l'École de commerce Ivey de UWO. Combinées à son expérience en droit, ses connaissances dans ce domaine lui procurent une base solide pour prendre des décisions au nom des organismes qu'il a servis. Gord pratique actuellement le droit des sociétés (spécialisé en valeurs mobilières).

Ancien membre de l'équipe nationale de plongeon, Gord a une longue expérience du milieu sportif du Canada. Il a commencé à entraîner d'autres athlètes alors qu'il était encore plongeur et par la suite il a exercé des fonctions d'officiel et d'autres responsabilités liées à la gouvernance des organismes de sport, lorsqu'il a débuté sa carrière professionnelle. Il est actuellement officiel de haut niveau en plongeon et a été juge à l'occasion de nombreuses manifestations internationales, dont la Coupe du monde, les Jeux panaméricains et les Jeux du Commonwealth. Il a été vice-président de la Section provinciale de plongeon de Colombie-Britannique, président de l'Association canadienne de plongeon amateur (aujourd'hui Plongeon/Diving Canada) et président de la Fédération aquatique du Canada (l'organisme cadre pour la natation, le plongeon, le water-polo et la nage synchronisée, membre de la Fédération internationale de natation – Fina).

Gord est également membre du Conseil d'administration du Comité olympique canadien (COC) et de son Comité exécutif. Il a participé activement à de nombreux comités du COC, notamment en qualité de président du Comité de sélection de l'équipe, président du Comité des règlements administratifs, membre du Comité de la rémunération et membre du Comité de vérification, et a siégé également à de nombreux groupes de travail du COC, tels que le Groupe de travail sur le sport de haute performance.

Outre ses fonctions de gouvernance, Gord a statué sur de nombreux différends et appels dans le domaine du sport, aux niveaux local, national et international. Il est actuellement membre du Comité du dopage de la FINA, qui tranche

les affaires de dopage impliquant des athlètes de niveau international dans les sports aquatiques.

Il vit à London, en Ontario, avec son épouse et ses deux enfants.

## TAMAR PICHETTE

Tamar Pichette est avocate. Elle a dix ans d'expérience dans le domaine du litige commercial et notamment en règlement extrajudiciaire de différends. Elle a été conseillère pour l'Association de Tae Kwon Do du Québec, et a occupé les postes d'entraîneure adjointe de soccer – ligue interne pour garçons, et d'entraîneure de la ligue de soccer inter cité pour filles de Lac St-Louis.

Elle a obtenu des diplômes en droit de l'Université Oxford, en Angleterre, et d'Osgoode Hall, à Toronto, en Ontario, après avoir fait des études de premier cycle au Vassar College, à New York, et à la London School of Economics, à Londres, en Angleterre. Elle a publié notamment « The Obligation to Obey Law: a New Theory and an Old Problem », dans l'Osgoode Hall Law Journal.

Tamar est bilingue (français et anglais) et vit actuellement à Montréal, au Québec, avec sa famille.

## STEVEN SUGAR

Steven Sugar, ChPC, a été pendant plus de 30 ans entraîneur à temps plein de sportifs de tous niveaux, des débutants aux professionnels en passant par les sportifs d'élite. Depuis l'entrée en vigueur du PNCE, il a donné, pendant plus de 25 ans, des cours pour Patinage Canada et des cours pour entraîneurs du PNCE. Il est maître-formateur pour Patinage Canada.

Conseiller en gestion des affaires et en changement, Steven a fourni des services de conseil à des entraîneurs et des organisations sportives de huit provinces.

Steven est membre du conseil d'administration de nombreuses organisations sportives, dont l'Association ontarienne des entraîneurs, l'Association canadienne des entraîneurs et le Centre de règlement des différends sportifs du Canada. Il est vice-président d'Entraîneurs du Canada et président de son comité de pratique professionnelle. Il a également été directeur de Patinage Canada.

Steven a été nommé membre du Groupe de travail des entraîneurs par le secrétaire d'État au sport amateur afin de préciser le rôle des gouvernements envers les fédérations sportives nationales, provinciales et territoriales, et pour appuyer les institutions impliquées dans la formation d'entraîneurs.

Steven est l'auteur/réviseur des guides pour entraîneurs de Patinage Canada. Il a également publié « Success Management for Figure Skating », un guide pratique de planification annuelle (en collaboration avec Sharon Nixon).

## BENOIT GIRARDIN

(membre d'office, son mandat se terminait au 30 mars 2007)

Benoit était Chef de direction du CRDSC depuis l'ouverture du CRDSC le 1<sup>er</sup> avril 2004.

Auparavant, il a été directeur exécutif du programme ADR sport RED depuis ses débuts en janvier 2002 jusqu'au 31 mars 2004. Il a été l'un des membres fondateurs du CRDSC et le principal dirigeant.

Il a été nommé par le Secrétaire d'état au Sport, Denis Coderre, à titre de membre du groupe de travail sur le RED (2000-01) et du comité d'implantation en 2001-02.

Benoit a obtenu sa licence en droit en 1994 à l'université d'Ottawa. Il a suivi une formation MBA exécutif pour cadres au HEC de Montréal en 1999 et a obtenu un baccalauréat en entraînement sportif en 1988 à l'UQAM et l'Université de Montréal. Il a été formé à titre de négociateur, médiateur et arbitre et a agité dans de nombreux dossiers sportifs comme arbitre ou médiateur. Ce parcours académique lui a permis de développer une expertise en administration du sport et en droit sportif. Avant son implication avec le CRDSC, il représentait des athlètes professionnels et amateurs et des organisations de sport et pratiquait le droit des affaires.

Benoit est entraîneur de niveau 4 national en tennis et a agité comme entraîneur national pour le Canada avec des joueurs ATP et WTA. Il est également entraîneur en ski alpin et a enseigné et entraîné des athlètes au Québec et en Europe.

Benoit est membre du Comité olympique canadien et a été l'avocat des athlètes aux Jeux de Sydney en 2000 et Panaméricains en 1999. Il a plaidé devant le Tribunal Arbitral du Sport. Il a été membre de la Commission légale du COC. Il

est également membre du Groupe « Le sport est important ». Benoit a organisé plusieurs conférences nationales et événements sportifs nationaux et internationaux. Benoit est également propriétaire et coactionnaire de centres sportifs au Québec.

Il habite à Ste Thérèse, Québec avec son épouse et ses trois enfants.

## MARIE-CLAUDE ASSELIN

(membre d'office)

Marie-Claude Asselin est directrice exécutive et chef de la direction du Centre de règlement des différends sportifs du Canada depuis avril 2007. Elle détient un baccalauréat et une maîtrise en Sciences de l'activité physique de l'Université Laval et poursuit des études de doctorat en sociologie. Elle possède une perspective multidimensionnelle du sport amateur grâce à 28 années d'expérience en tant qu'athlète, entraîneure, officielle, administratrice et bénévole.

Avant de se joindre au CRDSC, elle était gestionnaire en éducation à l'Agence mondiale antidopage où elle a développé des programmes d'éducation et de prévention du dopage. De 1997 à 2002, alors à l'emploi du Comité olympique canadien, elle a assumé des responsabilités dans la gestion des Jeux, dans les services de haute performance et dans les services aux athlètes.

En plus d'avoir enseigné au premier cycle universitaire, Marie-Claude est une conférencière chevronnée. Elle a fait des présentations à plusieurs symposiums, ateliers et conférences au Canada, aux États-Unis, en Australie et en Europe.

Elle a été entraîneure au hockey sur glace et au basketball pour différentes catégories d'âge, de bambins à élite, incluant trois ans en tant qu'entraîneure-adjointe de l'équipe féminine universitaire de basketball de l'University of Waterloo. Elle est une personne-ressource du Programme national de certification des entraîneurs. En parallèle de sa carrière d'entraîneure, Marie-Claude a également arbitré au basketball pendant 13 ans et a agité à titre de responsable de l'assignation, formatrice, superviseuse et administratrice dans différentes associations locales d'arbitres. Elle est, depuis octobre 2006, en charge du Comité pour le développement des officiels sous l'égide de Sports-Québec.

Elle parle français, anglais et espagnol, et réside à Saint-Hubert, Québec, avec son mari et ses trois enfants.

## PERSONNEL

### JULIE AUDETTE

(Adjointe et coordonnatrice exécutive, en poste jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2006)

8 années d'expérience en tant que Coordonnatrice de programmes sportifs à l'Université du Québec à Trois-Rivières

Ex-membre du Conseil d'administration des programmes pour la promotion de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Ex-coordonnatrice de programmes sportifs de l'AMG

Bénévole pour de nombreux événements multisports et d'organisations à but non lucratif à Trois-Rivières, Magog et Montréal

Ancienne nageuse Élite

### JULIE DURANCEAU

(Facilitatrice de règlement et coordonnatrice du Centre de ressources, en poste jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2006)

Avocate membre du Barreau du Québec

Médiatrice

Ancienne triathlète amateur

Stagiaire au Tribunal arbitral du sport durant les Jeux Olympiques d'Athènes 2004

Coordonnatrice du Centre de ressources et de documentation du programme ADRsportRED

### JOHANNE POIRIER

(Coordonnatrice administrative)

Gestionnaire de dossiers en résolution de différends sportifs

10 années d'expérience à titre d'adjointe administrative et de coordonnatrice dans le milieu pharmaceutique, dans les domaines du marketing, des finances et des ressources humaines

Coordonnatrice de projet au sein de l'industrie de l'aéronautique (implantation de SAP)

Ex-présidente d'un Centre de la petite enfance, bilingue et à but non lucratif

### LOUISE STORELLI

(Adjointe exécutive)

Coordonnatrice des relations publiques dans l'industrie automobile assumant l'administration des véhicules de presse et les demandes de journalistes

Coordonnatrice des assignations internationales et de la relocalisation d'exécutifs et d'ingénieurs dans le domaine de l'aviation

Plus de 10 années d'expérience comme adjointe exécutive dans différents domaines tels l'industrie pharmaceutique, les télécommunications et le domaine juridique

Coordonnatrice de diverses charités telles la Fondation Starlight et Centraide.

# ANNEXE B

## PLAN D'ENTREPRISE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2006-2007

### INTRODUCTION

#### La politique canadienne du sport

La Politique canadienne du sport identifie quatre objectifs principaux: accroître la participation, l'excellence, les ressources et l'interaction dans le sport.

Les objectifs de participation et d'excellence visent l'accroissement de la capacité des individus, des collectivités et des institutions, de même que des ressources financières et matérielles du système sportif canadien.

L'objectif relatif aux ressources accrues vise à s'assurer que les composantes essentielles d'un système éthique de développement du sport centré sur les athlètes/participants sont en place, et continuellement modernisées et renforcées, selon les besoins.

La Politique canadienne en matière de sport concentre les efforts des gouvernements sur l'identification et le renforcement des chaînons les plus faibles du système sportif canadien aux plans national, provincial, territorial et communautaire, afin d'en maximiser l'efficacité.

*La Loi favorisant l'activité physique et le sport* L.C. 2003 C-2 (la «**Loi**») a reçu la Sanction royale le 19 mars 2003. La Loi définit la politique gouvernementale en matière de sport et prévoit un règlement juste, équitable, transparent et rapide des différends sportifs. Elle prévoit en outre la création du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le «**CRDSC**»). Le CRDSC a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> avril 2004.

#### Énoncé de mission

En accord avec les objectifs poursuivis par la Politique canadienne du sport et en conformité avec les dispositions de la Loi, la mission du CRDSC est d'offrir à la communauté sportive un centre national consacré à la prévention et au règlement des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une aide pour favoriser le règlement extrajudiciaire des différends.

#### Sommaire

Le plan d'entreprise actuel repose sur les réalisations et les changements qui ont eu lieu en 2005-2006.

L'année 2006 a été marquée par les Jeux olympiques et paralympiques de Turin, en Italie, et les Jeux du Commonwealth de Melbourne, en Australie. Au cours de 2005-2006, le CRDSC a géré des cas de dopage et autres différends et un certain nombre de médiations.

Le Centre de ressources du CRDSC a accru sa contribution à de nombreux événements nationaux et provinciaux. Le CRDSC a également amélioré son site Internet, qui offre des informations ciblées sur les moyens de prévenir et de résoudre les différends dans le domaine du sport.

En outre, le CRDSC a formé 25 arbitres d'expérience pour rendre des décisions ainsi que des médiateurs pour aider les parties à régler leurs différends.

Enfin, en vue d'améliorer ses services et ses programmes, le CRDSC a préparé et adopté son nouveau Code de procédure lequel prévoit les services d'une facilitatrice de règlement pour aider les gens à régler leurs différends sportifs.

C'est sur cette toile de fond que le CRDSC a élaboré son plan d'entreprise pour 2006-2007.

#### Principaux objectifs et initiatives

Les priorités du CRDSC, pour l'exercice 2006-2007, consisteront notamment à: mettre en œuvre nouveau code de procédure (ci-après le « Code »); promouvoir le recours à la médiation dans tous les différends reliés au sport; accroître les échanges et les partenariats avec les membres de la communauté canadienne du sport; informer la communauté du sport sur les meilleures pratiques qui visent à créer une culture axée sur l'équité; et mettre en œuvre les stratégies de communication et d'information.

## CONTEXTE ET GOUVERNANCE

### Cadre législatif du CRDSC

La Loi constitue le Centre de règlement des différends sportifs du Canada, auquel elle confère un statut d'organisme indépendant. Elle énonce sa structure, sa mission, ses attributions et ses règles de fonctionnement. Étant donné l'intention de faire du CRDSC un organisme indépendant du gouvernement, la Loi précise explicitement que le CRDSC n'est ni mandataire de Sa Majesté, ni un établissement public ni une société d'État.

### Structure organisationnelle

La Loi précise que le CRDSC doit être composé d'un Centre de règlement des différends (secrétariat) et d'un Centre de ressources, mais elle laisse au CRDSC le soin de définir son mandat, ses devoirs et ses fonctions, afin de s'assurer qu'il pourra s'adapter à l'évolution des besoins de la communauté sportive, pour accroître davantage les ressources dans la communauté sportive du Canada.

En vertu de la Loi, la direction et l'administration des affaires du CRDSC sont assurées par un Conseil d'administration composé du directeur exécutif du CRDSC, qui est administrateur d'office, et de 12 autres administrateurs. En décembre 2003, le ministre a nommé les administrateurs en conformité avec les lignes directrices établies par le ministre, après consultation de la communauté sportive. Ces lignes directrices exigent que le Conseil d'administration soit composé de femmes et d'hommes qui :

- a) sont voués à la promotion du développement du sport;
- b) possèdent une compétence et une expérience propres à aider le CRDSC à réaliser ses objectifs;
- c) sont représentatifs de la communauté sportive; et
- d) sont représentatifs de la diversité et de la dualité linguistique de la société canadienne.

Le directeur exécutif est le premier dirigeant du CRDSC. Le directeur exécutif, qui exerce ses fonctions à temps plein, est chargé de la réalisation des objectifs et de la mission du CRDSC, notamment du pilotage des projets, des programmes et des services offerts par le CRDSC, et de la supervision de leur bonne mise en œuvre à travers le Canada. Le directeur exécutif et le personnel coordonnent leurs

activités et leurs projets dans le but de réaliser les objectifs du CRDSC et de fournir les services prescrits aux parties intéressées du CRDSC.

Le Secrétariat de règlement des différends et le Centre de ressources sont gérés à l'interne, par le personnel du CRDSC.

Le Conseil d'administration examine et révisé au besoin la gestion du Secrétariat et du Centre de ressources, au cours de l'exercice financier, afin de mieux répondre aux besoins de la communauté sportive.

### Les membres du Conseil d'administration sont:

- > Susanne Dandenault
- > Pierre Hutsebaut
- > Bruce Kidd
- > Dianne Norman
- > Me Gordon Peterson
- > Me Tamar Pichette
- > Me Allan J. Stitt (président du Conseil d'administration)
- > Steven Sugar
- > Genevieve Chornenki (laquelle terminait son mandat en tant qu'administratrice le 31 décembre 2005)
- > Christian Farstad (lequel terminait son mandat en tant qu'administrateur le 31 décembre 2005)
- > Me Benoit Girardin (administrateur d'office, nommé par le Conseil d'administration)

### Les membres du personnel du CRDSC:

- > Me Benoit Girardin, directeur exécutif
- > Me Julie Duranceau, facilitatrice de règlement et coordinatrice du Centre de ressources
- > Julie Audette, adjointe exécutive
- > Danielle Comeau (consultante), aide-comptable

Les comptables agréés de la firme BDO Dunwoody ont été nommés par le Conseil d'administration comme vérificateurs indépendants.

**Les arbitres et médiateurs par province sont:**

**NOUVELLE-ÉCOSSE**

Me Peter J. Mackeigan  
L'honorable Stewart McInnes

**QUÉBEC**

Me Bernard A. Roy  
Me Patrice M. Brunet  
Me Stephen L. Drymer  
Me Jean-Guy Clément  
L'honorable Marc Lalonde  
L'honorable Paule Gauthier  
L'honorable Benjamin J. Greenberg  
Me Richard W. Pound  
Me L. Yves Fortier

**ONTARIO**

Me Michel G. Picher  
Me Graeme Mew  
Me Ed Ratushny  
L'honorable John Watson Brooke  
Me Jane H. Devlin  
Me Ross C. Dumoulin  
Me Richard H. McLaren

**MANITOBA**

Me James W. Hedley

**ALBERTA**

Me Dale H. Styner  
Me David C. Elliott  
Me John Harrison Welbourn

**COLOMBIE-BRITANNIQUE**

Me Tricia C. M. Smith  
Me John P. Sanderson

Me Richard H. McLaren et Me L. Yves Fortier sont co-arbitres en chef et supervisent les affaires reliées à l'application du code de procédures du CRDSC.

## STRATÉGIE PLURIANNUELLE ET OBJECTIFS POUR 2004-2007

### Objectifs à long terme 2004-2007

Les stratégies du CRDSC à long terme (trois ans) sont fondées sur les objectifs de la Politique canadienne du sport, à savoir **accroître la participation, l'excellence, les ressources et l'interaction dans le sport**, ainsi que sur la mission du CRDSC qui consiste à fournir un service national de règlement extrajudiciaire des différends sportifs.

#### a) Excellence et expertise

Accroître l'excellence au sein du système sportif canadien en renforçant une culture axée sur l'équité et en fournissant des services exceptionnels de médiation et d'arbitrage pour le règlement des différends sportifs.

#### b) Participation

Accroître l'accessibilité et l'inclusion du système sportif canadien en accroissant la capacité des dirigeants et des décideurs à prendre des décisions justes et impartiales et en fournissant les services et ressources de RED du CRDSC partout au Canada et dans les deux langues officielles.

#### c) Ressources

Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive afin de leur permettre de mieux gérer et prévenir les différends, de mieux comprendre et rendre des décisions et de créer une culture axée sur l'équité en développant au sein du CRDSC la structure de services et de ressources nécessaire pour offrir un service national de règlement extrajudiciaire des différends optimal à la communauté sportive.

#### d) Interaction accrue

Accroître et créer une culture axée sur l'équité en développant et maintenant des relations harmonieuses avec les membres de la communauté sportive.

#### e) Gestion saine et efficace

Exploiter et administrer une organisation équilibrée, efficace et transparente qui fait preuve de leadership, dans son respect des principes de gouvernance et de gestion, et des valeurs humaines.

### Objectifs et initiatives planifiés pour 2006-2007

#### Activités courantes

En 2005-2006, le CRDSC a traité plus de 35 différends dans des affaires ayant trait notamment à la sélection des équipes, à l'octroi de brevets aux athlètes, à des mesures disciplinaires et aux règlements anti-dopage. Le CRDSC a offert des ateliers pour mieux informer la communauté sportive sur le règlement extrajudiciaire des différends. Le CRDSC a également développé un nouveau Code de procédures qui sera adopté le 1er avril 2006. Le CRDSC a en outre formé ses arbitres et médiateurs en matière de dopage et de sélection.

#### Activités prévues pour 2006-2007

À l'approche des Jeux du Canada de 2007 à Whitehorse et de l'augmentation des affaires de dopage, le CRDSC prévoit que sa charge de travail annuelle atteindra plus de 70 cas en 2006-2007.

L'objectif du Centre de ressources est d'aider la communauté sportive à prévenir les différends et permettre aux organismes nationaux de sport de gérer à l'interne les différends qui ne peuvent être évités, en renforçant les capacités des ONS elles-mêmes. Le Centre de ressources offre une banque nationale de décisions de règlement des différends ainsi que d'autres ressources pour faire connaître à la communauté sportive l'information sur les meilleures pratiques en matière de règlement des différends sportifs. Dans le but de créer un environnement équitable, ouvert et positif, le Centre de ressources élaborera des guides et offrira des ateliers axés sur des services et des techniques reliés à un règlement basé sur les intérêts des parties. L'intention est de donner au Centre de ressources un rôle proactif dans l'élaboration de politiques judicieuses et de mécanismes de règlement des différends équitables et efficaces au moyen de campagnes d'information, d'activités de formation, et d'autres initiatives.

### Clientèle

Le cadre de responsabilité de Sport Canada exige que tous les organismes nationaux de sport et organismes multisports soient dotés d'un mécanisme interne de règlement des différends. Lorsque des différends concernant des athlètes et des entraîneurs d'équipes nationales ne peuvent être réglés à l'interne, ceux-ci seront administrés par le CRDSC.

Les services rendus par le CRDSC peuvent également être offerts dans d'autres domaines d'un commun accord. Tous les organismes nationaux de sport et quiconque affilié à un organisme national de sport, notamment ses membres, peuvent convenir de soumettre un différend au CRDSC et bénéficier de ses services, à condition de remplir les critères d'admissibilité adoptés par le CRDSC.

Lorsque d'autres organisations de sports et leurs membres demandent à recourir aux services du CRDSC, le Conseil d'administration peut, sous réserve de certaines conditions, leur donner accès au CRDSC.

### Objectifs 2006-2007

> **Accroître l'excellence au sein du système sportif canadien en réduisant le nombre de différends sportifs ou en les évitant et en créant par conséquent une culture axée sur l'équité au Canada.**

Initiatives :

- Mettre en œuvre le nouveau Code et les services du facilitateur de règlement;
- Améliorer l'expertise du Centre en donnant une formation au personnel et en créant une banque d'informations et de ressources en RED plus complète;

- Élaborer un programme de rémunération des services afin d'offrir des services aux organismes de sport non subventionnés et à leurs membres;
- Réexaminer la liste des médiateurs et arbitres pour la modifier au besoin;
- Éduquer les arbitres et médiateurs, si applicable.

> **Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité.**

Initiatives :

- Élaborer et mettre en œuvre un partenariat et un programme d'éducation comprenant des présentations, des publications et d'autres moyens pour faire connaître le règlement extrajudiciaire des différends aux membres du CRDSC, aux ONS, aux organismes de sport provinciaux et territoriaux, ainsi qu'au grand public.

> **Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et de la transparence.**

Initiatives :

- Élaborer et mettre en œuvre des politiques de gestion et de gouvernance transparentes;
- Gérer tous les différends dans le domaine du sport d'une manière juste et efficace;
- S'assurer que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, ses règlements et ses ententes.

## BUDGET 2006-2007

Le budget total proposé pour cette période est 1 308 750 \$ répartis comme suit:

ADMINISTRATION	276 000 \$
LANGUES OFFICIELLES	64 200 \$
OPÉRATIONS ET PROGRAMMES	667 628 \$
RESSOURCES HUMAINES	300 922 \$
DÉPENSES TOTALES	1 308 750 \$
REVENUS	8 750 \$
FINANCEMENT DE SPORT CANADA	1 300 000 \$

### BLOCS DE CONTRIBUTION

Administration :	(21%)	276 000 \$
Langues Officielles :	(05%)	64 200 \$
Opérations et Programmes :	(51%)	667 628 \$
Ressources humaines :	(23%)	300 992 \$

# ANNEXE C

## COMITÉS DU CRDSC POUR 2006-2007

Allan Stitt est membre de tous les comités à l'exception du Comité de vérification.  
Benoit Girardin était membre d'office de tous les comités.

### COMITÉ EXÉCUTIF

Allan Stitt (Président)  
Bruce Kidd  
Dianne Norman  
Gordon Peterson  
Benoit Girardin

### COMITÉ DE CONFORMITÉ

Tamar Pichette (Présidente)  
Gordon Peterson  
Susanne Dandenault  
Allan Stitt  
Benoit Girardin

### COMITÉ DE COMMUNICATION

Dianne Norman (Présidente)  
Pierre Hutsebaut  
Steven Sugar  
Allan Stitt  
Benoit Girardin

### COMITÉ DE RÉVISION DU CODE

Allan Stitt (Président)  
Gordon Peterson  
Susanne Dandenault  
Benoit Girardin

### COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Bruce Kidd (Président)  
Pierre Hutsebaut  
Steven Sugar  
Allan Stitt  
Benoit Girardin

### COMITÉ DE VÉRIFICATION

Steven Sugar (Président)  
Bruce Kidd  
Dianne Norman  
Benoit Girardin

# ANNEXE D

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA**

**ÉTATS FINANCIERS**

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

### **TABLE DES MATIÈRES**

---

**Rapport des vérificateurs**

**États financiers**

Bilan

État des résultats

État de l'évolution des actifs nets

État des flux de trésorerie

Notes complémentaires aux états financiers



**Objectif croissance**  
Driving growth

BDO Dunwoody s.r.i./L.L.P.  
Comptables agréés et conseillers  
Chartered Accountants and Advisors

4150, rue Sainte-Catherine O.  
6<sup>e</sup> étage / 6<sup>th</sup> floor  
Montréal Québec Canada H3W 2Y5  
Tél./Phone: (514) 931-0841  
Télec./Fax: (514) 931-9491  
[www.bdo.ca](http://www.bdo.ca)

---

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

---

### Aux administrateurs du Centre de règlement des différends sportifs du Canada

Nous avons vérifié le bilan du Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada au 31 mars 2007 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2007 et des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

**BDO Dunwoody LLP**

Comptables agréés

Montréal (Québec)

Le 1<sup>er</sup> juin 2007

*BDO Dunwoody s.r.i. est une société à responsabilité limitée enregistrée en Ontario  
BDO Dunwoody L.L.P. is a limited liability Partnership registered in Ontario*

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

**BILAN**

	2007	2006
<b>Actif</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse	22 321 \$	123 752 \$
Contribution à recevoir (Note 5)	70 943	—
Frais payés d'avance	12 779	11 316
Taxes de vente à recevoir	28 818	26 625
	<b>134 861</b>	161 693
Immobilisations corporelles (Note 3)	<b>31 694</b>	38 872
	<b>166 555 \$</b>	200 565 \$
<b>Passif et actifs nets</b>		
<b>Court terme</b>		
Comptes à payer et frais courus (Note 4)	134 861 \$	40 530 \$
Contribution à payer (Note 5)	—	121 163
	<b>134 861</b>	161 693
<b>Actifs nets</b>		
Actifs nets investis en immobilisations	<b>31 694</b>	38 872
	<b>166 555 \$</b>	200 565 \$

Au nom du conseil

\_\_\_\_\_ Administrateur

\_\_\_\_\_ Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

**ÉTAT DES RÉSULTATS**

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2007	2006
<b>Revenu</b>		
Contribution (Note 5)	933 900 \$	1 000 000 \$
Autre revenu	2 662	3 270
Remboursement de la contribution excédentaire (Note 5)	(98 911)	(271 913)
	<b>837 651</b>	<b>731 357</b>
<b>Dépenses</b>		
<b>Générales et administratives</b>		
Honoraires professionnels	85 713	48 765
Loyer	38 026	36 932
Frais de bureau	22 943	21 912
Frais de déplacement	22 837	7 054
Téléphone et télécommunications	18 418	6 213
Assurances	13 223	12 474
Amortissement	9 831	11 402
Abonnements et souscriptions	6 641	2 985
Frais de représentation	3 884	3 760
Frais de réunions	3 353	7 945
Intérêts et frais bancaires	249	389
	<b>225 118</b>	<b>159 831</b>
Ressources humaines		
Salaires et avantages sociaux	280 206	212 882
Formation	4 172	16 765
Honoraires professionnels	53 306	19 088
	<b>337 684</b>	<b>248 735</b>
Langues officielles		
Traduction des documents	10 921	27 621
Traduction des décisions	11 263	20 927
	<b>22 184</b>	<b>48 548</b>
Exploitation		
Frais reliés aux différends	170 531	203 290
Frais reliés à l'éducation et à la communication	27 341	80 596
Formation des arbitres et médiateurs	61 971	—
	<b>259 843</b>	<b>283 886</b>
<b>Excédant des dépenses sur les revenus pour l'exercice (Note 5)</b>	<b>(7 178) \$</b>	<b>(9 643) \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

Pour l'exercice terminé le 31 mars			2007	2006
	Actifs nets investis en immobilisations corporelles	Actifs nets non affectés	Total	Total
Solde, début d'exercice	38 872	—	38 872	48 515
Excédent des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses pour l'exercice	(9 831)	2 653	(7 178)	(9 643)
Investissement en immobilisations corporelles	2 653	(2 653)	—	—
Solde, fin d'exercice	31 694 \$	— \$	31 694 \$	38 872 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Pour l'exercice terminé le 31 mars	<b>2007</b>	2006
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Excédant des revenus sur les dépenses pour l'exercice	<b>(7 178) \$</b>	(9 643) \$
Élément sans incidence sur les liquidités		
Amortissement d'immobilisations corporelles	<b>9 831</b>	11 402
	<b>2 653</b>	1 759
<b>Variation nette des éléments hors liquidités du fonds de roulement</b>		
Contribution à recevoir	<b>(70 943)</b>	—
Frais payés d'avance	<b>(1 463)</b>	(377)
Taxes de vente à recevoir	<b>(2 193)</b>	18 946
Comptes à payer et frais courus	<b>94 331</b>	(103 029)
Contribution à payer	<b>(121 163)</b>	86 993
	<b>(98 778)</b>	4 292
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<b>(2 653)</b>	(1 759)
<b>(Diminution) Augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice</b>	<b>(101 431)</b>	2 533
<b>Encaisse, début d'exercice</b>	<b>123 752</b>	121 219
<b>Encaisse, fin d'exercice</b>	<b>22 321 \$</b>	123 752 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2007

---

**1. Information générale**

Le 19 mars 2003, le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) a été incorporé selon la *Loi favorisant l'activité physique et le sport* (Loi C12). Il s'agit d'un organisme à but non lucratif sans capital-actions et sans intention pécuniaire pour ses membres.

L'organisme est connu sous les noms suivants:

En français	Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada
En anglais	Sport Dispute Resolution Centre of Canada

**Mission du Centre**

La mission du Centre est de fournir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire de différends sportifs ainsi que l'expertise et l'assistance concernant la résolution des différends sportifs.

---

**2. Principales conventions comptables**

Les conventions comptables de l'organisme sont en accord avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les conventions suivantes sont considérées particulièrement significatives:

**Constatation des revenus** L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Cette méthode a pour effet de différer la constatation des contributions affectées aux dépenses de périodes futures afin de reconnaître celles-ci quand leurs dépenses reliées sont encourues. Les contributions affectées sont définies comme des contributions auxquelles sont rattachées des stipulations imposant la façon dont les ressources doivent être utilisées. Les contributions non affectées sont constatées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que son recouvrement est assuré de façon raisonnable.

**Instruments financiers** Les instruments financiers de l'organisme comprennent l'encaisse, les taxes de vente à recevoir, la contribution à recevoir, les comptes à payer et frais courus. À moins d'indication contraire, la direction estime que l'organisme n'est pas exposé à des risques de taux d'intérêts, de change ou de crédit importants en raison de ces instruments financiers.

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2007

**Utilisations d'estimations** La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants des actifs et passifs à la date des états financiers et sur les revenus et dépenses de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer des meilleurs estimés de la direction au fur et à mesure que des informations additionnelles deviennent disponibles dans le futur.

**Immobilisations corporelles** Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon les taux et méthodes suivants :

Équipement de bureau	- 20 % solde dégressif
Équipement informatique	- 30 % solde dégressif
Améliorations locatives	- selon la méthode de l'amortissement linéaire pour la durée du bail.

**3. Immobilisations corporelles**

	Coût	Amortissement cumulé	2007 Valeur nette	2006 Valeur nette
Améliorations locatives	1 759 \$	391 \$	1 368 \$	1 564 \$
Équipement de bureau	40 887	17 577	23 310	29 182
Équipement informatique	22 357	15 341	7 016	8 126
	<b>65 003 \$</b>	<b>33 309 \$</b>	<b>31 694 \$</b>	<b>38 872 \$</b>

**4. Opérations entre apparentés**

En 2007, il n'y a aucun solde inclus dans les comptes à payer et les frais courus (2006 -NIL).

Les opérations entre apparentés ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2007

**5. Contributions gouvernementales**

Au cours de l'exercice, le CRDSC a été accordé 933 900 \$ en assistance financière de Sport Canada. Le montant a été entièrement constaté dans les revenus. Au 31 mars 2007, 764 046 \$ à été reçu avec une solde de 169 854 \$ à recevoir. Tout montant de contribution en excédent des dépenses doit être rendu. Au 31 mars 2007, il existe un solde net à recevoir de Sport Canada de 70 943 \$ enregistré dans les états financiers.

L'excédent de contribution à rembourser est constitué des montants suivants :

	<b>2007</b>	2006
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	<b>(7 178) \$</b>	(9 643) \$
Remboursement de la contribution excédentaire	<b>98 911</b>	271 913
Bénéfice avant ajustement pour contribution	<b>91 733</b>	262 270
Amortissement	<b>9 831</b>	11 402
Acquisitions d'immobilisations corporelles de l'exercice	<b>(2 653)</b>	(1 759)
Remboursement de la contribution excédentaire	<b>98 911</b>	271 913
Contribution à recevoir à la fin de l'année	<b>(169 854)</b>	(150 750)
Contribution à (recevoir) payer	<b>(70 943) \$</b>	121 163 \$

L'organisme est économiquement dépendant des contributions gouvernementales pour ses opérations financières.

**6. Engagements**

L'organisme est engagé en vertu d'un contrat de location-exploitation venant à échéance le 30 septembre 2009.

Les paiements minimums futurs exigibles annuellement pour les trois prochains exercices sont les suivants:

2008	18 630
2009	18 630
2010	9 315
	<b>46 575 \$</b>

# ANNEXE E

## STATISTIQUES SUR LES CAS 2006-2007

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

**SYNOPSIS DES DOSSIERS (Dossiers non reliés au dopage 1<sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2007)**

NUMÉRO DU DOSSIER, DIVISION ET TYPE DE REQUÊTE	SPORT	TYPE DE DIFFÉREND	MEMBRE QUI A DÉPOSÉ LA REQUÊTE	ARBITRE OU MÉDIATEUR	DURÉE DE LA PROCÉDURE	SOLUTION	REPRÉSENTANT JURIDIQUE
SDRCC-06-0042 Division ordinaire <b>Médiation</b>	Soccer	Gouvernance	ONS	David C. Elliott	81 jours (4 mai au 24 juillet 2006)	Entente de règlement	—
SDRCC-06-0043 Division ordinaire <b>Arbitrage</b>	Culturisme	Brevet	Athlète	N/A	N/A	Demande retirée	N/A
SDRCC-06-0044 Division ordinaire <b>Arbitrage</b>	Boxe	Admissibilité - sélection	Chef d'équipe	Richard W. Pound	16 jours (23 octobre au 9 novembre 2006)	Décision – Appel rejeté	Ryan Savage (ONS) Jennifer Reid
SDRCC-06-0045 Division ordinaire <b>Arbitrage</b>	Gymnastique	Brevet	ONS	Michel G. Picher	57 jours (25 octobre au 21 décembre 2006)	Décision- Appel rejeté	Jean-Paul Caron (ONS) Michael Smith Helen Low
SDRCC-06-0046 Division ordinaire <b>Arbitrage</b>	Boxe	Brevet	Athlète	N/A	N/A	Demande Retirée	N/A
SDRCC-06-0047 Division ordinaire <b>Arbitrage</b>	Athlétisme	Brevet	Athlète	Richard W. Pound	76 jours (30 novembre 2006 au 14 février 2007)	Partie affectée s'est retirée pour le brevet Dépens accordés	Daniel Caisse (Athlète) Rachel Corbett Richard Casanova
SDRCC-06-0048 Division ordinaire <b>Médiation</b>	Canoë Kayak	Brevet	ONS	John H. Welbourn	63 jours (4 décembre 2006 au 5 février 2007)	Entente de règlement	Graham Barton (ONS) Andrew Vaughan Jim Smellie
SDRCC-06-0049 Division ordinaire <b>Médiation</b>	Patinage de vitesse	Admissibilité	Athlète	Peter McKeigan	31 jours (5 janvier au 5 février 2007)	Entente Demande retirée	David de Vlieger (Athlète)

## STATISTIQUES SUR LES CAS 2006-2007

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

**SYNOPSIS DES DOSSIERS (Dossiers non reliés au dopage 1<sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2007)**

NUMÉRO DU DOSSIER, DIVISION ET TYPE DE REQUÊTE	SPORT	TYPE DE DIFFÉREND	MEMBRE QUI A DÉPOSÉ LA REQUÊTE	ARBITRE OU MÉDIATEUR	DURÉE DE LA PROCÉDURE	SOLUTION	REPRÉSENTANT JURIDIQUE
SDRCC-06-0050 Division ordinaire <b>Arbitrage</b>	Athlétisme	Discipline	Athlète	Patrice Brunet	(26 janvier 2007 au )	En cours	—
SDRCC-07-0051 Division ordinaire <b>Arbitrage</b>	Soccer	Sélection	Athlète	John H. Welbourn	122 jours (6 février au 8 juin 2007)	Décision- Appel rejeté	Alan Ross (Athlètes) Pat Santini (ONS) Barry Gibson
SDRCC-07-0052 Division ordinaire <b>Médiation</b>	Patinage de vitesse	Admissibilité aux Jeux du Canada	ONS	Stephen Drymer	4 jours (16 au 20 février 2007)	Entente de règlement	—
SDRCC-07-0053 Division ordinaire <b>Médiation</b>	Patinage de vitesse	Admissibilité aux Jeux du Canada	ONS	Stephen Drymer	4 jours (16 au 20 février 2007)	Entente de règlement	—
SDRCC-07-0054 Division ordinaire <b>Arbitrage</b>	Boxe	Discipline Jeux du Canada	Entraîneur	Ross Dumoulin	2 heures (10 mars 2007)	Décision - Appel accordé	—
SDRCC-07-0055 Division ordinaire <b>Arbitrage</b>	Boxe	Admissibilité	ONS	N/A	N/A	Demande retirée	N/A
SDRCC-07-0056 Division ordinaire <b>Arbitrage</b>	Sports équestres	Critères - Sélection	Athlète	Stewart McInnes	21 jours (14 mars au 4 avril 2007)	Décision Appel accordé	Pierre Fournier (Athlète) David Lech Patti Latimer
SDRCC-07-0057 Division ordinaire <b>Médiation</b>	Boxe	Protêt	Athlète	Stephen Drymer	19 jours (30 mars au 18 avril 2007)	Entente de règlement	Ryan Savage (ONS)

**STATISTIQUES SUR LES CAS 2006-2007**  
CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA  
**SYNOPSIS DES DOSSIERS RELIÉS AU DOPAGE**  
**Tribunal antidopage 1<sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2007**

NUMÉRO DU DOSSIER, DIVISION ET TYPE DE REQUÊTE	TYPE D'INFRACTION	SPORT	ARBITRE OU MÉDIATEUR	DURÉE DE LA PROCÉDURE	DÉDISEMENT OU DÉCISION	REPRÉSENTANT JURIDIQUE
SDRCC DT-06-0033 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Bobsleigh	James W. Hedley	328 jours* (19 janvier au 13 décembre, 2006)	Sanction suspension à vie	—
SDRCC DT-06-0037 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Water-polo	—	11 jours (23 juin au 4 juillet 2006)	Désistement	—
SDRCC DT-06-0038 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Racquetball	Ross Dumoulin	280 jours* (16 juin 2006 au 23 mars 2007)	Sanction Suspension de 2 ans	Sid Tarrabain
SDRCC DT-06-0039 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Athlétisme	Richard McLaren	360 jours* (16 juin 2006 au 11 juin 2007)	Sanction Suspension de 2 ans	Timothy Danson (Athlète)
SDRCC DT-06-0040 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Triathlon	Graeme Mew	50 jours (20 juillet au 8 septembre 2006)	Sanction Suspension de 1 an	Robert Morrow (CCES)
SDRCC DT-06-0041 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Boxe	John H. Welbourn	87 jours (4 août au 30 octobre 2006)	Sanction suspension de 2 ans	David Lech (CCES)
SDRCC DT-06-0042 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Athlétisme	—	5 jours (22 au 27 septembre 2006)	Désistement	—
SDRCC DT-06-0043 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Basketball	Stephen Drymer	45 jours (22 septembre au 6 novembre 2006)	Sanction suspension de 2 ans	—
SDRCC DT-06-0044 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Basketball	—	1 journée (20-21 novembre 2006)	Désistement	—
SDRCC DT-06-0045 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Football	—	2 jours (15-17 novembre 2006)	Désistement	—
SDRCC DT-06-0046 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Football	James W. Hedley	8 jours (11-19 décembre 2006)	Désistement	—

\*La durée de la procédure fait référence au nombre de jours écoulés entre la date où la demande d'arbitrage ou de médiation a été reçue par le Secrétariat et la date à laquelle la décision a été rendue. La durée totale peut inclure une période pendant laquelle le dossier était suspendu pour des raisons indépendantes de la volonté du CRDSC.

**STATISTIQUES SUR LES CAS 2006-2007**  
CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA  
**SYNOPSIS DES DOSSIERS RELIÉS AU DOPAGE**  
**Tribunal antidopage 1<sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2007**

NUMÉRO DU DOSSIER, DIVISION ET TYPE DE REQUÊTE	TYPE D'INFRACTION	SPORT	ARBITRE OU MÉDIATEUR	DURÉE DE LA PROCÉDURE	DÉDISEMENT OU DÉCISION	REPRÉSENTANT JURIDIQUE
SDRCC DT-06-0047 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Basketball	—	1 journée (11-12 décembre 2006)	Désistement	—
SDRCC DT-06-0048 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Athlétisme	—	2 jours (12-14 décembre 2006)	Désistement	—
SDRCC DT-06-0049 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Football	Jane H. Devlin	63 jours (12 décembre 2006 au 13 février 2007)	Sanction Suspension de 2 ans	David Lech (CCES)
SDRCC DT-06-0050 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Basketball	John H. Welbourn	55 jours (12 décembre 2006 au 5 février 2007)	Sanction Suspension de 2 ans	—
SDRCC DT-06-0051 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Football	—	3 jours (19 au 22 décembre 2006 )	Désistement	—
SDRCC DT-06-0052 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Football	—	4 jours (19 au 23 décembre 2006)	Désistement	—
SDRCC DT-06-0053 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Football	—	8 jours (19 au 27 décembre 2006)	Désistement	—
SDRCC DT-06-0054 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Football	—	3 jours (19 au 22 décembre 2006)	Désistement	—
SDRCC DT-06-0055 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Bobsleigh	Paule Gauthier	54 jours (10 janvier au 5 mars 2007)	Sanction Suspension de 2 ans	—
SDRCC DT-06-0056 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Football	—	1 journée (30-31 janvier 2007)	Désistement	—
SDRCC DT-06-0057 Tribunal Antidopage <b>Arbitrage</b>	Dopage	Football	—	14 jours (30 janvier au 13 février 2007)	Désistement	—

# ANNEXE F

## LISTE DES ARBITRES ET MÉDIATEURS DU CRDSC

### ARBITRES

Larry Banack (Ontario)  
John W. Brooke (Ontario)  
Patrice M. Brunet (Québec)  
Kevin M. Burkett (Ontario)  
Jean-Guy Clément (Québec)  
Barbara Cornish (Colombie-Britannique)  
Jane H. Devlin (Ontario)  
James E. Doyle (Ontario)  
Stephen L. Drymer (Québec)  
Ross C. Dumoulin (Ontario)  
L. Yves Fortier (Québec)  
Paule Gauthier (Québec)  
Benjamin Greenberg (Québec)  
James W. Hedley (Manitoba)  
Kathleen J. Kelly (Ontario)  
Marc Lalonde (Québec)  
Peter J. MacKeigan (Nouvelle-Écosse)  
Stewart McInnes (Nouvelle-Écosse)  
Richard McLaren (Ontario)  
Anton M.S. Melnyk (Alberta)  
Graeme Mew (Ontario)  
Henri Pallard (Ontario)  
Michel G. Picher (Ontario)  
Richard W. Pound (Québec)  
Joie Quarton (Yukon)  
Ed Ratushny (Ontario)  
Carol Roberts (Colombie-Britannique)  
Bernard A. Roy (Québec)  
John P. Sanderson (Colombie-Britannique)

Tricia C. Smith (Colombie-Britannique)  
Deborah Sword (Alberta)  
John H. Welbourn (Alberta)

### MÉDIATEURS

Greg Ambrozic (Ontario)  
Larry Banack (Ontario)  
David Bennett (Ontario)  
Kevin M. Burkett (Ontario)  
Barbara Cornish (Colombie-Britannique)  
Kileen Dagg Centurione (Ontario)  
Jane H. Devlin (Ontario)  
Stephen L. Drymer (Québec)  
Paule Gauthier (Québec)  
Lyon Gilbert (Ontario)  
Paul Denis Godin (Ontario)  
Roger Gunn (Alberta)  
Kathleen J. Kelly (Ontario)  
Ian R. MacDonald (Alberta)  
Bunny Macfarlane (Ontario)  
Peter J. MacKeigan (Nouvelle-Écosse)  
Stewart McInnes (Nouvelle-Écosse)  
Anton M.S. Melnyk (Alberta)  
Graeme Mew (Ontario)  
Michel G. Picher (Ontario)  
Joie Quarton (Yukon)  
John P. Sanderson (Colombie-Britannique)  
Deborah Sword (Alberta)  
George W. Taylor (Ontario)

**CRDSC**

[www.ADRsportRED.ca](http://www.ADRsportRED.ca)



Centre de règlement des différends sportifs du Canada  
**CRDSC**

**Téléphone** (450) 686-1245 / 1-866-733-7767

**Télécopieur** (450) 686-1246 / 1-877-733-1246

3100, Le Carrefour, Bureau 560, Laval (Québec) Canada, H7T 2K7